



FFSA

FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT AUTOMOBILE

43^{ème} Rallye National de **FOURMIES** en **AVESNOIS**

02 et 03 Août 2025

RÈGLEMENT PARTICULIER SPORTIF

Ce règlement particulier complète le règlement standard des rallyes.

Les rallyes français sont disputés conformément au Code Sportif International (et ses Annexes) de la Fédération Internationale de l'Automobile (FIA), au règlement de la Fédération Française du Sport Automobile (FFSA) et au règlement particulier de chaque rallye.

PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement	Le Lundi 02 Juin 2025 à minuit
Ouverture des engagements	A la parution du règlement
Clôture des engagements	Le Lundi 21 Juillet à minuit
Parution du Roadbook	Le Samedi 26 Juillet 2025 à 9 heures
Reconnaisances	Les reconnaissances auront lieu le Samedi 26, le dimanche 27 Juillet, le Jeudi 31 JUILLET de 9h00 à 18h00 ET LE VENDREDI 1ER AOÛT 2025 de 9H00 à 19H00. ATTENTION DANS L'ES1 À RAMOUSIES le WE des 26/27 juillet UNE FÊTE SE DÉROULE DANS LE VILLAGE PRUDENCE ET VITESSE RÉDUITE À RESPECTER <u>LES CONTRÔLES SERONT RENFORCÉS. TOLÉRENCE ZÉRO !!!!!</u>
Vérifications administratives	Le vendredi 01 août 2025 de 16h00 à 21h00 Place de l'Hôtel de Ville de FOURMIES.
Vérifications techniques	Le vendredi 01 aout 2025 de 16h15 à 21h15 sur la Place Verte à FOURMIES
Mise en Parc fermé	Aussitôt après les vérifications techniques
1 ^{ère} réunion du collège des commissaires sportifs	Le vendredi 01 août à 20h00
Publication de la liste des équipages autorisés	Le vendredi 01 août 2025 à 23h00 au tableau d'affichage Officiel
Publication des heures et ordre des départs	Le vendredi 01 août 2025 à 23h30 au tableau d'affichage Officiel
Départ de la 1 ^{ère} étape	Le Samedi 02 août 2025 à 12h00 sur la Place Verte à FOURMIES
Arrivée de la 1 ^{ère} étape	Le Samedi 02 août 2025 à 18h31 sur la Place Verte à FOURMIES
Affichage du classement provisoire de la 1 ^{ère} Etape	Le Samedi 02 août 2025 à 21h00 sur la Place Verte à FOURMIES au Tableau d'affichage officiel
Affichage des heures et ordre de départ de la 2 ^{ème} étape	Le Samedi 02 août à 21h00 sur la Place Verte à FOURMIES au Tableau d'affichage officiel
Départ de la 2 ^{ème} étape	Le Dimanche 03 août 2025 à 8h00 sur la Place Verte à FOURMIES

Arrivée du Rallye	Le Dimanche 03 août 2025 à 15h10 sur la Place Verte à FOURMIES
Affichage du classement provisoire Final	Au plus tard 30 minutes après l'arrivée de la dernière voiture au dernier CH
Affichage du classement officiel définitif	30 minutes après l'affichage du classement provisoire
Vérifications techniques finales	Le Dimanche 03 août 2025 au Garage Cohidon rue des étangs des Moines à FOURMIES.MO 60€ TTC
Remise des coupes	Sur le podium d'arrivée au fil des arrivées

LIEUX :

Distribution des Roadbook	Café du Gymnase Rue FAIDHERBE à FOURMIES LES 26, 27, 31 JUILLET et le 1 AOÛT de 9h00 à 12h00, ou suivant disponibilité sur RDV Au 06/79/69/10/65
Vérifications administratives	Place de l'hôtel de ville de FOURMIES
Vérifications techniques	Place Verte à FOURMIES
PC Course	Hôtel de ville de FOURMIES
Collège des commissaires	Hôtel de Ville de FOURMIES
Tableau d'affichage officiel	Hall de l'hôtel de ville de FOURMIES
Parc fermé de départ et d'arrivée	Place Verte à FOURMIES
Parc d'assistance	Place Verte à FOURMIES

ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile SAMBRE ET HELPE organise les 02 et 03 août 2025 un Rallye intitulé :

43ème Rallye National de FOURMIES en AVESNOIS

Le présent règlement a été enregistré par la Ligue du Sport Automobile des Hauts de France N°2025
Le 26/04/25 et par la FFSA sous le permis d'organiser N°xxx en date du xx/xx/25



Comité d'Organisation

Président	Vincent JUSTICE
Membres	Les membres du Comité Directeur de l'ASA SAMBRE ET HELPE
Secrétariat	; https://rallye-fourmies-avesnois.fr .
Permanence pendant le Rallye	Hôtel de Ville 59610 FOURMIES tél : 03 27 59 69 91

Organisateur administratif et technique

Nom : Vincent JUSTICE ASA SAMBRE ET HELPE
Adresse : 13 RUE DU MOULIN 59219 ETROEUNGT

Les organisateurs s'engagent à respecter l'ensemble de la réglementation applicable à l'événement prévu et notamment le titre 1er des prescriptions générales édictées par la FFSA

1.1P. OFFICIELS

Observateur de la ligue	François LANGLET	LIC 1559 01/02
Président du collège des commissaires sportifs	Clément MASCLEF	LIC 9632 01/06
Membres du collège des commissaires sportifs	Isabelle LENGLET Patrick GRENIER	LIC 219808 01/08 LIC 220147 01/12
Directeur de course	Thomas LEMIRE	LIC 35253 01/11
Directeur de course adjoint + Nouveau départ Rallye VHC et VHRS	JULIEN MEURET	LIC 314009 01/11
Adjoints à la direction de course PC	Martine PICHELIN Colette LEOBET	LIC 18416 01/11 LIC 7042 01/08
Adjoints à la direction de course sur les ES	Patrick PERRIN Patrick Jove	LIC 6678 01/12 LIC 128187 01/12
Adjoint à la direction de course véhicule tricolore	François LANGLET	LIC 1559 01/02
Adjoint à la direction de course véhicule 00	Marc JACQUET	LIC 183587 01/09
véhicule autorité	Daniel DESCAMPS	LIC 210042 01/09
Commissaire technique responsable + Nouveau départ	Jean Michel DESSE	LIC 5538 01/12
Commissaires techniques	Régis THILMANY Yves VANACKERE André FONTAINE Denis THUILLIEZ Bernard POTTIER	LIC 110645 01/11 LIC 16711 01/12 LIC 27562 01/16 LIC 17953 01/12 LIC 5010 01/12
VHC-VHRS		
Chargés des relations avec les concurrents Resp	Véronique PIGOT Francis CLEMENT Marie PINTO	LIC 112507 01/12 LIC 40400 01/12 LIC 309787 01/16
Responsable de la Presse	Frédéric DART	LIC 120224 03/25
Speaker	Maxime FOURNEZ	

Classements informatique et liaisons radios	Ligue des Hauts de FRANCE, Sébastien DUFRESNE
Responsable du chronométrage VHRS	Anthony LAOUST LIC 149229 01/16
Juges de faits	A définir LIC A définir LIC

1.2P. ELIGIBILITE

Le Rallye National de FOURMIES en AVESNOIS compte pour la **Coupe de France des Rallyes 2025**, coefficient 3 et pour le **championnat des rallyes de la ligue du sport automobile des Hauts de FRANCE (Pilotes et copilotes) 2025**. Le Rallye de FOURMIES en AVESNOIS autorise la participation des concurrents étrangers **PEA**.

1.3P. VERIFICATIONS

Les équipages engagés seront convoqués pour les vérifications administratives qui auront lieu, selon les horaires individuels publiés sur le site internet de l'organisation <https://rallye-fourmies-avesnois.fr> et qui auront lieu le vendredi 01 août 2025 entre 16h00 à 21h00 FACE à L'Hôtel de ville Avenue de Verdun.

Les vérifications techniques auront lieu 15 minutes après la fin des vérifications administratives de 16h15 à 21h15 à FOURMIES Place Verte.

Les vérifications finales seront effectuées au Garage du centre, rue de la brasserie à Fourmies.
Le Taux horaire de la main d'œuvre est fixé à 60 € TTC.

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES

3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT – INSCRIPTIONS

3.1.5P. Toute personne qui désire participer au rallye National de FOURMIES en AVESNOIS doit adresser au secrétariat du rallye la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le Lundi 21 juillet 2025 à Minuit – cachet de la poste faisant foi - à l'adresse suivante : Vincent JUSTICE 13 Rue du Moulin 59219 ETROEUNGT ou par mail à justice.vincent@orange.fr, mais dans ce cas la demande d'engagement ne sera prise en compte qu'à réception du **montant des droits d'engagements et des photocopies de tous les documents nécessaires**.

3.1.10P. Le nombre maximum des partants ne sera pas supérieur à **130** voitures. Soit 95 modernes et 15 VHC et 20 VHRS. Si le nombre de VHC et de VHRS est inférieur à 35 partants la liste des engagés au rallye moderne sera complétée par les équipages de la liste d'attente dans l'ordre de celle-ci afin d'avoir 130 équipages au total. Il en sera de même si le nombre des équipages modernes est inférieur à 95 les équipages VHC et VHRS pourront être ajoutés

3.1.11.1P. Les droits d'engagement sont fixés :

- Avec la publicité facultative des organisateurs : **576€** (y compris contribution Commissaires), **476€** pour les équipages (pilote et copilote) licenciés à l'ASA SAMBRE ET HELPE (y compris contribution Commissaires), **526€** (y compris contribution Commissaires) pour les équipages dont un membre est licencié à l'ASA SAMBRE ET HELPE.
- Sans la publicité facultative des organisateurs : **1136€** pour tous les équipages (y compris contribution Commissaires et location traceur).
- **La somme de 6 € est exclusivement** affectée aux challenges récompensant les commissaires de la ligue du sport automobile des Hauts de FRANCE. et 10 Euros pour la location du traceur GPS au profit de la ligue.

3.1.12P. La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du **montant total des droits d'engagement**, ainsi que de la **photocopie des documents suivants** :

- Permis de conduire et licence du Pilote et du co-pilote
- 1^{ère} page de la fiche d'homologation du véhicule.
- Liste des équipements de sécurité pilote et co-pilote

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

Conforme au règlement standard FFSA.

4.3P. ASSISTANCE

L'assistance sera autorisée uniquement Place Verte à FOURMIES et un parc à plateaux **sera obligatoire** situé chemin des blés site des verreries à Fourmies.

4.3.2.3P. Limitation de changements de pièces

Conforme au règlement standard FFSA.

4.8 : GEOLOCALISATION

La mise en place de la géolocalisation doit être regardée comme une mesure de sécurité obligatoire au

même titre qu'un harnais ou autre. Elle est donc obligatoire.

Pendant toute la durée du rallye, les voitures devront **obligatoirement** être équipées d'un traceur qui leur sera remis au contrôle administratif avant l'épreuve, contre une caution (en chèque à l'ordre de l'ASA SAMBRE ET HELPE ou en espèce de 200€). Cette caution sera rendue à la restitution des traceurs, sauf dans le cas où le traceur n'est pas renvoyé dans les délais indiqués et il sera alors perçu 50€ de frais administratifs. En cas d'abandon, les traceurs doivent être rendus au P.C. du rallye, ou à défaut, remis à un officiel de l'épreuve. En cas d'impossibilité, les traceurs doivent **être renvoyés par collissimo le lendemain de l'épreuve au plus tard**, à l'adresse suivante :

Sébastien DEFRENNE, 15 bis rue noire 62650 PREURES

La ligue s'engage à rendre la caution, même en cas de destruction totale ou partielle du traceur suite à un accident survenu pendant le rallye. Il n'y a pas lieu de prévoir de branchement, ces traceurs étant autoalimentés pour toute la durée du rallye.

Pendant toute la durée du rallye, tout concurrent surpris en n'ayant pas son traceur en place sera sanctionné par le collège des commissaires sportifs, sanction pouvant aller jusqu'à l'exclusion.

ARTICLE 5P. IDENTIFICATION DES VOITURES ET PUBLICITE

5.1P : Identification des voitures

Conforme au règlement standard FFSA.

5.2P : La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1P. DESCRIPTION

Le Rallye National de FOURMIES en AVESNOIS représente un parcours de **320.960 kms**.

Il est divisé en 2 étapes et 4 sections.

Il comporte 8 épreuves spéciales sur 4 parcours différents d'une longueur totale de **115.080 kms**.

Les épreuves spéciales sont :

ES 1, 3	LA FLAUMONTOISE	13.340	X2	26.680Kms
ES 2, 4	LES BATTEUX D'IAU	14.450	X2	28.900 Kms
ES 5,7	LES HURETTES	14.750	X2	29.500 Kms
ES 6,8	LA COURBÊTEUSE	15.00	X2	30.00 Kms

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe "Itinéraire".

6.2P. RECONNAISSANCES

Conforme au règlement standard FFSA. **Avec 3 passages maximum** et respecter les consignes particulières de l'épreuve.

6.2.5P.

Les reconnaissances auront lieu le Samedi 26 juillet, le dimanche 27 juillet et jeudi 31 juillet de 9h00 à 18h00 ET LE VENDREDI 01 AOÛT 2025 DE 9H00 À 19H00. **Des contrôles aléatoires seront faits pendant et hors de ces créneaux horaires.**

Les dispositifs anti-cordes seront signalés sur le roadbook et matérialisés au sol par de la peinture fluo au moment des reconnaissances.

Dans le village de Sémeries (ES1) le sens interdit devra être reconnu à pied. Reconnaissances Attention le week-end des 26 et 27 juillet une fête se déroule dans le village de Ramousles (ES1), lors de votre passage roulez très doucement et respectez les riverains, ne mettez personne en danger et ne donnez pas une mauvaise image de notre sport !!!

ARTICLE 7P. DEROULEMENT DU RALLYE

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 7.5.17.2 :

Les traceurs sont pourvus d'un bouton « **panic** ». Ce bouton ne peut être utilisé que pour une demande **d'aide médicale grave**, à l'exclusion de toute autre demande. En actionnant ce bouton, le concurrent doit avoir conscience que l'ES sera arrêtée et que les secours seront envoyés immédiatement.

Si ce point n'est pas respecté, le concurrent encoure une sanction pouvant aller jusqu'à la demande de traduction de l'intéressé devant la commission de discipline de la FFSA par le directeur de course et/ou le collège des commissaires sportifs.

7.5.17.4P ABANDON

En cas d'abandon (sur le routier ou sur une ES), les concurrents ont l'obligation de prévenir le plus rapidement possible la Direction de Course en utilisant le numéro de téléphone suivant :

03.21.81.47.19

Toute omission sera soumise aux Commissaires Sportifs qui détermineront la sanction à appliquer.

ARTICLE 8P. RÉCLAMATION - APPEL

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 9P. CLASSEMENT

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 10P. PRIX

ARTICLE 10 : PRIX ET COUPES.

Il sera distribué les prix suivants par chèques (en euros) uniquement dans la catégorie Modernes, ainsi que de nombreuses coupes.

Les prix des groupes A et FA sont confondus, ainsi que les groupes N et FN.

Les prix ne sont pas cumulables

Au classement général 1er 2ème 3ème 4ème 5ème
560€ - 350€ - 200€

Aux classes

De 1 à 3 partants 150€

De 4 à 5 partants 250€ - 150€

De 6 à 10 partants 560€ - 280€ - 150€

Plus de 10 partants 560€ - 280€ - 150€ 90€

Plus de 15 partants 560€ - 280€ - 150€ - 90€ - 50€

Classement Équipage Féminin si 2 partantes 200€ si 1 partante 120.00 euros

SI + de 95 partants modernes un boni sera appliqué EX: 96=101%- 97=102%- 98=103% ETC..... Si le nombre de partants est de 90 à 95 = 100% des prix ENSUITE de 84 à 90 partants modernes =75% des prix de 75 à 83 = 50%, des prix - de 75 = 30% des prix

Un challenge "**SERGE FÉDÉROWSKI**" sera organisé à sa mémoire, parution du règlement début Juillet 2025 sur notre groupe F-B ASA Sambre et Helpe

La remise des coupes aura lieu sur le podium, au fil des arrivées

GoTEK 7